



Jury de thèse/H.D.R. : Rappel des procédures

Plafond des frais : 600 euros ; 900 euros (pour co-direction à l'étranger)

En cas de dépassement prévisible, voir avec le directeur de l'équipe concernée s'il y a une possibilité de prise en charge du complément par l'équipe avant d'engager la dépense.

Votre contact pour l'organisation des jurys de thèse/HDR :

Secrétariat LiLPa :

Stéphanie Debaize debaize@unistra.fr

☎ : 03 68 85 10 26

Institut Le Bel, Direction de la recherche, bureau 144

FRAIS DE TRANSPORT et D'HEBERGEMENT

Le secrétariat de LiLPa réserve les titres de transport et les chambres d'hôtel, puis demande l'établissement des bons de commande correspondants à l'antenne financière de la Faculté des lettres.

Le montant forfaitaire par nuitée s'élève à 90 € pour les intervenants extérieurs. Les dépassements ne pourront être pris en charge.

FRAIS DE RECEPTION

Le secrétariat de LiLPa fait la réservation auprès du restaurant choisi par le directeur de thèse et demande l'établissement du bon de commande correspondant à l'antenne financière de la Faculté des lettres.